

Le Centre démocrate humaniste (cdH)

Jean-Benoit PILET et Sacha RANGONI

1. Introduction

Successeur du parti social chrétien (PSC), le Centre démocrate humaniste est un des trois grands partis historiques francophones. Il est aussi l'un de ceux qui traversent la plus grande crise existentielle. A l'issue des élections européennes, fédérales et régionales de 2019, il a enregistré le plus mauvais score de son histoire. Le parti a choisi de digérer ce résultat en optant pour les bancs de l'opposition à tous les niveaux de pouvoir. Et un vaste chantier de refondation idéologique a été lancé. Le président du parti, Maxime Prévot, a annoncé n'avoir aucun tabou quant à l'issue de ces travaux, ni un éventuel changement de nom, ni même la perspective d'un repositionnement fondamental du parti dans le système partisan belge francophone.

Cette séquence illustre en réalité assez bien le questionnement profond qui agite le cdH depuis plusieurs décennies. En déclin électoral structurel depuis les années soixante, les démocrates chrétiens francophones ont longtemps sauvé les meubles en demeurant le parti pivot de la plupart des coalitions gouvernementales formées tant au niveau fédéral que régional. Présent au gouvernement de façon ininterrompue entre 1958 et 1999, le PSC a été de toutes les grandes réformes ayant façonné l'État belge. Cette occupation quasi-permanente du pouvoir a transformé le PSC en parti de gouvernement dont l'identité et le fonctionnement interne étaient intrinsèquement liés à l'exercice de fonctions exécutives ¹.

Le renvoi dans l'opposition par la coalition arc-en-ciel (libérale, socialiste et écologiste) constituée en 1999 avait à cet égard été un premier moment de rupture pour les sociaux chrétiens au nord comme au sud du pays. Sous la houlette de Joëlle Milquet, le PSC s'était ainsi refondé en Centre démocrate humaniste (cdH) en 2002. Le parti était également revenu au pouvoir au niveau régional wallon et bruxellois dès 2004, et au niveau fédéral entre 2010 et 2014. Pour autant, de scrutin en scrutin, le cdH ne parvenait pas à enrayer son recul. La chute, induite notamment par la sécularisation progressive du sentiment religieux et l'estompement du clivage cléricaux/anticléricaux sur lequel était né le PSC, ne parvient pas à

¹ Magnette P. (2002) « L'idéologie patricienne du parti social chrétien ». In Delwit P. (Ed.) *Le parti social-chrétien : mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 31-45.

être enrayée. En 2019, le parti est à peine parvenu à rester au-dessus des 10% (11%) en Région wallonne, et est passé nettement sous ce seuil (7,58%) en Région de Bruxelles-Capitale.

Tout au long de ce chapitre, nous allons analyser la façon dont le cdH s'organise et se positionne dans le système partisan belge. En filigrane, cela nous permettra de poser la question des chemins que le parti pourrait emprunter dans son processus de refondation enclenché en 2019, et par là de poser la question de la survie du parti.

2. Petit historique

Le cdH est l'un des partis historiques belges. Héritier francophone de la démocratie chrétienne, il est le successeur du parti catholique et du parti social chrétien. Le parti catholique est le deuxième parti à avoir été créé en Belgique, en 1884. Il s'agissait à l'époque de la réunion des organisations et cercles catholiques qui décidèrent de s'unir pour réagir aux politiques anticléricales menées par le parti libéral créé 36 années auparavant ². Le parti catholique fondé alors est très proche des autorités de l'Église et s'organise en parti indirect reposant sur les *standen*. Dans une logique de pilarisation, ceux-ci sont les relais au sein du parti des organisations catholiques actives dans les différentes sphères de la société belge (le *Boerenbond* pour le monde agricole, les syndicats chrétiens, les mutuelles, etc.).

Si l'on se réfère aux quatre seuils du cycle de vie développés par Pedersen, le parti catholique a connu une mue extrêmement rapide. Le parti est officiellement fondé en 1884 (seuil de déclaration). Il présente ses premiers candidats aux élections législatives nationales tenues la même année (seuil d'autorisation). Il y gagne immédiatement une majorité absolue des sièges au parlement (seuil de représentation). Et il forme dès lors, seul, le gouvernement (seuil de pertinence).

Cette organisation assez lâche avec au sommet un parti qui est plus une coupole qu'une véritable organisation structurée confirma par la suite sa redoutable efficacité électorale. Le parti catholique occupa le pouvoir sans discontinuité de 1884 au premier conflit mondial. En revanche, sa gestion interne était assez complexe, les équilibres entre les différents *standen* s'avérant très délicats à maintenir, notamment lors de la confection des listes de candidats ³.

² Mabilie X. (1997) *Histoire politique de la Belgique*. Bruxelles : CRISP.

³ Gerard E (1996) « Du parti catholique au PSC-CVP ». In Dewachter W. et al. (Eds), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du parti social chrétien*. Bruxelles : Duculot.

Tableau 1 : Les quatre seuils du cycle de vie d'un parti politique de Pedersen appliqués au cdH

	Date	Explication
Seuil de déclaration	1884	Création du parti
Seuil d'autorisation	1884	Première participation électorale de candidats officiellement affiliés au parti catholique
Seuil de représentation	1884	Dès la première élection du parti catholique, celui-ci emporte la majorité absolue des sièges au parlement national.
Seuil de pertinence	1884	Immédiatement après sa création, le parti catholique forme, seul, le gouvernement national.
	1945	Mutation du parti catholique en parti social chrétien
	1969	Scission linguistique du parti social chrétien en un parti flamand (CVP) et un parti francophone (PSC)
	1981	Lourde défaite électorale du PSC
	1999	Le PSC passe sous la barre de 20% des suffrages exprimés lors des élections fédérales et se retrouve dans l'opposition pour la première fois en 40 ans
	2002	Transformation du parti social chrétien en Centre démocrate humaniste (cdH) et abandon de la référence au catholicisme sous la présidence de Joëlle Milquet
	2019	Le cdH opte pour l'opposition à tous les niveaux de pouvoirs à la suite des élections fédérales et régionales de mai 2019

La mutation du parti catholique en parti social chrétien en 1945 eut précisément pour premier objectif de régler ce problème de cohésion interne. L'organisation en *standen* est abolie. Le PSC se définit dès sa naissance comme un 'parti unitaire' et passe à l'adhésion directe pour les

membres, qui ne doivent donc plus s'inscrire via l'une des organisations du pilier catholique⁴. Le second objectif de la transformation en parti social chrétien est d'assurer une certaine déconfectionnalisation du parti en prenant ses distances avec l'Église catholique et les autorités ecclésiastiques. Idéologiquement, le PSC continue malgré tout de se définir comme le défenseur des valeurs et de la morale catholique, ainsi que des citoyens et associations se réclamant du pilier catholique. Les prises de position du PSC lors de la question royale tout comme dans le conflit scolaire qui se conclura par le pacte scolaire de 1958 le confirmeront. Sur le plan socio-économique, la position du PSC occupera une position centriste reflétant le caractère interclassiste du parti. Si celui-ci ne se fonde plus sur des *standen*, il reste traversé par des ailes gauche et droite relativement structurées au sein de la 'démocratie chrétienne' et du 'Centre politique des indépendants et cadres chrétiens' (CEPIC). L'équilibre est trouvé dans la défense du modèle rhénan conciliant économie de marché et défense des acquis sociaux. La position centriste du PSC se renforcera en 1961 avec l'ouverture du parti libéral aux croyants. Ce repositionnement du PLP à droite de l'échiquier politique plaça le PSC clairement au centre de l'échiquier politique.

Après la transformation en PSC, la deuxième date marquante de l'histoire du parti dans la deuxième moitié du vingtième siècle est sans conteste 1968. Le parti centriste est le premier à céder aux tensions croissantes entre flamands et francophones. Les heurts autour de l'Université catholique de Louvain et la décision de scinder cette institution en transférant son aile francophone vers le Brabant wallon font implorer le PSC. En 1969, naissent officiellement un *Christelijke Volkspartij* (CVP) strictement flamand et un parti social chrétien uniquement francophone⁵. Cette scission eut des conséquences plus lourdes au sud du pays qu'en Flandre. Le statut de premier parti du pays dont jouissait le PSC unitaire était surtout dérivé de la toute-puissance de son aile flamande. En Wallonie et à Bruxelles, le PSC était nettement plus faible. Il occupait à la fin des années soixante la deuxième position dans l'espace francophone derrière le PS et sera, quelques années plus tard, relégué à la troisième place par les libéraux. À l'interne également, le PSC francophone était nettement plus faible, ne bénéficiant notamment pas d'un pilier catholique aussi puissant qu'en Flandre.

⁴ Delwit P, De Waele J.-M. (1999) « Partis et systèmes de partis en Belgique : 1830-1998 ». In : Delwit P., De Waele J.-M. , Magnette P. (Eds) *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*. Paris : Presses universitaires de France, pp. 113-153.

⁵ Delwit P. (2012) *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Ces difficultés n'iront qu'en se renforçant avec les années. Un premier grand choc survient en 1981. Le PSC y subit une lourde défaite électorale, perdant près de 25% de son électorat. En interne, le parti se renouvelle en portant à sa tête un nouveau président en la personne de Gérard Deprez. Une de ses premières mesures est de mettre fin aux factions internes, aux 'familles', qu'étaient la démocratie chrétienne (centre-gauche) et le CEPIC (centre-droit). La génération montante prend aussi le pas au sein du gouvernement national avec Philippe Maystadt et Melchior Wathelet ⁶. Cette nouvelle génération sera à la tête du PSC jusqu'à la grande défaite électorale suivante, en 1999.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, après 50 ans d'existence et près de 40 années de participation au pouvoir, le PSC connaît une nouvelle crise. Les sondages annoncent une lourde défaite pour le parti et celui-ci va tenter d'y répondre par un processus de transformation interne. L'élément déclencheur est le retrait de Gérard Deprez de la présidence du parti et son soutien pour lui succéder à une nouvelle venue, Joëlle Milquet. Le coup de poker de Gérard Deprez sera contrecarré par la candidature de Charles-Ferdinand Nothomb contre Joëlle Milquet. Celui-ci, fort de ses nombreuses années d'expérience à la tête du parti et dans divers gouvernements nationaux, l'emporte finalement mais d'extrême justesse, avec une avance d'à peine quelques dizaines de votes ⁷. Le parti est secoué par cette élection interne. Le processus de rénovation continue avec plusieurs congrès programmatiques mais la machine est enrayée. Gérard Deprez quitte le PSC avec quelques parlementaires plutôt situés au centre-droit et fonde le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) qui formera rapidement une fédération avec le PRL-FDF. Avant même le scrutin de 1999, Charles-Ferdinand Nothomb est remplacé à la tête du parti par Philippe Maystadt. Celui-ci s'adjoit Joëlle Milquet comme vice-présidente et le parti se renomme 'Nouveau PSC', s'inspirant notamment du 'New Labour' de Tony Blair.

Tous ces changements n'empêchent pas le PSC de perdre sévèrement les élections de 1999, passant pour la première fois, et nettement, sous la barre des 20% et se retrouvant dans l'opposition partout pour la première fois en quarante ans. Suite à ce traumatisme, Joëlle Milquet reprend le parti en mains et entreprend de changer son image, son fonctionnement interne et pour une bonne part sa base idéologique. Ce processus se concrétise en 2002 avec la transformation du PSC en cdH pour Centre démocrate humaniste. La distanciation par rapport

⁶ Georges Y. (1997), « Les tribulations existentielles du parti social chrétien ». In : Delwit P., De Waele J.-M. (Eds) *Les partis politiques en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp.83-102.

⁷ Wynants P. (2005) « Du PSC au cdH. II. 1999-2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1895-1896.

au catholicisme déjà entamée avec la transformation du parti catholique en parti social chrétien va encore un pas plus loin avec l'abandon de toute référence au christianisme dans le nom du parti.

Sous la présidence de Joëlle Milquet, le cdH retrouve un poids réel dans le paysage politique francophone. En s'alliant au PS (et à ECOLO à Bruxelles), elle ramène le cdH au gouvernement au niveau de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale. Le parti s'y maintiendra de façon ininterrompue jusqu'en 2019. Au niveau fédéral, le cdH participe aux gouvernements entre 2007 et 2014. Il est également étroitement associé à la sixième réforme de l'État. En 2011, Benoît Lutgen est élu à la présidence du parti. Son fait d'armes principal est de rompre, en juin 2017, la coalition wallonne unissant PS et cdH et d'opter pour une coalition MR- cdH. Lutgen tente de former des coalitions sans le PS aussi en Région de Bruxelles-Capitale et en Communauté française. Le cdH et le MR n'y ont toutefois par de majorité parlementaire, et ni ECOLO, ni DEFI n'acceptent de suivre l'initiative de Benoît Lutgen. Le choix de Benoît Lutgen ne sera pas payant dans les urnes. Aux élections communales et provinciales de 2018, le cdH est en recul. Il peine surtout dans les communes bruxelloises, mais aussi dans les communes urbaines de Wallonie. La seule exception est Namur, où Maxime Prévot conserve le maïorat et stabilise le cdH comme premier parti. Lutgen quitte la présidence et est remplacé en janvier 2019, par ce même Maxime Prévot. Il n'aura toutefois pas le temps d'inverser la courbe. En 2019, le cdH enregistre les plus mauvais scores de son histoire. Et le parti opte pour l'opposition à tous les niveaux de pouvoir. Le but est de profiter de cette période pour refonder le projet du cdH.

3. Fonctionnement et caractéristiques organisationnelles du parti

L'organisation interne du Centre démocrate humaniste est des plus classiques et a peu évolué par rapport à celle du PSC. Certes, les temps du parti pilier et celui d'une formation traversée par diverses tendances sont révolus⁸. Les liens avec le Mouvement ouvrier chrétien, la CSC et les autres organisations du pilier catholique se sont distendus et ne sont désormais plus qu'informels. Ils n'ont plus rien à voir avec ce qui prévalait à l'époque des *standen* du PSC-CVP.

⁸ Sur la notion de 'parti pilier', voir Luther K.R.,(1999) « A Framework for the Comparative Analysis of Political Parties and Part Systems in Consociational Democracies ». In : Luther K.R., Deschouwer K. (Eds) *Party Elites in Divided Societies. Political Parties in Consociational Democracy*. Londres : Routledge, pp. 2-13.

Les anciennes tendances organisées avec à la gauche du parti la démocratie chrétienne et à sa droite le CEPIC ont disparu ou ne subsistent que très marginalement. Le parti est unifié. Mais ces structures avaient déjà été abolies graduellement au temps du PSC, entre la fin des années soixante au début des années quatre-vingt-dix. Le PSC s'était mué en une formation organisée de façon assez classique avec trois niveaux fonctionnels (présidence, bureau, congrès) et trois niveaux territoriaux (national, arrondissements, sections locales).

Le cdH a repris pour l'essentiel ce schéma d'organisation interne. Sur le plan fonctionnel, le parti s'organise principalement autour du congrès du parti, du bureau du parti et de la présidence. Le congrès est composé de tous les membres du parti. Il a pour tâche de se prononcer sur les grandes décisions du cdH, notamment pour ce qui concerne les programmes électoraux et l'éventuelle participation aux exécutifs. Les statuts prévoient qu'au moins un congrès par an doit être organisé mais le bureau politique peut décider d'en convoquer plus. Au cours des dernières années, beaucoup ont été organisés. A côté des congrès de participation gouvernementale et d'approbation des programmes électoraux, de nombreux congrès thématiques ont été tenus ⁹. Le congrès est à cet égard devenu un moment de débat, de réflexion et de communication plus qu'un lieu de prise de décision.

Au-dessus de congrès vient le bureau politique. Celui-ci réunit les principaux responsables du parti, soit le/la président(e), les vice-président(e)s, les ministres et secrétaires d'État, les parlementaires, les présidents d'arrondissement, un représentant des jeunes, des femmes et des aînés du parti ainsi que de l'assemblée des mandataires et présidents locaux, le secrétaire politique et dix membres élus par le congrès. Il se réunit tous les lundis. Étant hebdomadaire, il prend au nom du congrès les décisions relatives aux orientations et à la stratégie du cdH lorsque le congrès ne peut se réunir. Il a aussi la main sur l'approbation des listes de candidats.

Enfin, au sommet de la pyramide organisationnelle se trouve la présidence du parti. Le/la président(e) est élu au suffrage direct des membres, un mode de désignation du leader que les sociaux chrétiens francophones ont été les premiers en Belgique à mettre en place dès la fin des années soixante ¹⁰. Le mandat suit celui de la Chambre des représentants avec un scrutin présidentiel à organiser dans les six mois suivant le renouvellement de cette assemblée (art. 73

⁹ Pilet J.-B., van Haute E. (2008) « Morphologie des partis politiques francophones en 2006-2007 », *Res Publica*, 50(2), pp. 197-245 ; Pilet J.-B., van Haute E. (2006), « Morphologie des partis politiques francophones en 2004-2005 », *Res Publica*, 48(2-3), pp. 297-335.

¹⁰ Maes M. (1990), « De formele aanstelling van de partijvoorzitters in België, 1944-1990 », *Res Publica*, 27(1), pp. 23-62.

des statuts). Des incompatibilités sont prévues entre la fonction de président et un mandat de commissaire européen, de ministre, de président d'une assemblée législative, de chef de groupe et de député permanent (art. 74 des statuts). Toutefois, l'année 2008 a démontré que des dérogations à ces règles étaient possibles. Joëlle Milquet est devenue ministre fédérale tout en restant à la tête du cdH, et cela en attendant les élections régionales et européennes de juin 2009 et la formation des exécutifs régionaux qui en découlent. Cela a toutefois été la seule exception à cette règle.

Les missions de la présidence sont, entre autres, la direction quotidienne du parti, la définition de la stratégie, l'impulsion, la supervision et la coordination des politiques menées par les élus cdH, ou encore le choix (avec aval du congrès) des représentants du cdH au sein des exécutifs. De façon générale, la position de président de parti est plutôt stable au sein du cdH. Depuis 1970 et la première élection au suffrage universel des membres, seules huit personnes ont occupé cette fonction. Ce faible nombre est notamment dû à la grande longévité au sommet du parti des derniers présidents et présidente. Gérard Deprez s'est maintenu à la tête du PSC pendant quatorze ans, Joëlle Milquet pendant dix ans, et Benoît Lutgen aussi pendant une décennie. Par ailleurs, les élections des leaders du parti sont en règle générale peu compétitives. Un candidat se détache le plus souvent largement et obtient plus de 70% de voix. Il y a eu toutefois deux exceptions notables, les deux fois au bénéfice de Charles-Ferdinand Nothomb. Celui-ci a été élu une première fois en 1972 avec 45,9% de voix, et près de 20 ans plus tard, en 1996, avec 47,9% des voix, et à peine 0,1 point de % d'avance sur l'autre candidate en lice, Joëlle Milquet.

Tableau 2. Liste des présidents, mode de sélection, résultats, durée, raison de fin de mandat

Nom du/de la président.e	Mode de sélection	% de votes obtenus pour la 1^{ère} élection	Mandat	Raison fin de mandat
Léon Servais	Suffrage universel des membres	72,6%	1969-1972	Départ vers une fonction de ministre
Charles-Ferdinand Nothomb	Suffrage universel des membres	45,9%	1972-1974	Problèmes de santé

Charles Gramme	Désignation intérimaire par le bureau du parti	na	1974-1975	
Charles-Ferdinand Nothomb	Retour du président élu	na	1975-1976	Problèmes de santé
Charles Gramme	Désignation intérimaire par le bureau du parti	na	1976-1977	
Charles-Ferdinand Nothomb	Suffrage universel des membres	92,8%	1977-1979	Défaite électorale
Paul Vanden Boeynants	Suffrage universel des membres	65,5%	1979-1982	Défaite électorale
Gérard Deprez	Suffrage universel des membres	77,6%	1982-1996	Départ volontaire
Charles-Ferdinand Nothomb	Suffrage universel des membres	47,9%	1996-1998	Pression au départ liée aux mauvais sondages électoraux
Philippe Maystadt	Désignation par le bureau de parti	na	1998-1999	Défaite électorale
Joëlle Milquet	Suffrage universel des membres	90,2%	1999-2009	Départ vers une fonction de ministre

Benoît Lutgen	Suffrage universel des membres	87,1%	2009-2019	Pression au départ liée aux résultats mitigés des élections communales et aux mauvais sondages électoraux
Maxime Prévot	Suffrage universel des membres	85%	2019-	

A côté de ces organes principaux (congrès de parti, bureau de parti, présidence), l'on peut encore mentionner le conseil général (composé des mandataires locaux et des délégués des arrondissements), l'assemblée générale des mandataires et présidents locaux et le comité restreint. Les deux premières instances sont les héritières d'un PSC au sein duquel les élites intermédiaires du parti avaient un grand rôle à jouer. Au sein du cdH, ils ont perdu de leur poids et ne se réunissent presque plus. En revanche, le comité restreint a toujours bel et bien un rôle à jouer. Cet organe, composé de la présidente, des vice-président(e)s, des ministres et secrétaires d'État et des chefs de groupe dans les différentes assemblées parlementaires a même gagné en importance depuis 2004 et le retour des démocrates humanistes au pouvoir au niveau régional et communautaire. Il est devenu fréquent que le comité restreint se réunisse près d'une fois par semaine, souvent en préparation du bureau politique.

En outre, il est important de noter la place croissante que tendent à prendre certaines structures plus périphériques tels que le centre d'étude (le CEPSS), les groupes parlementaires ainsi que les structures horizontales regroupant les jeunes, les aînés et les femmes qui se retrouvent également dans le bureau politique du parti.

Tout d'abord, le CEPSS, ou le Centre d'études politiques, économiques et sociales, est rattaché au cdH et a pour mission de lui fournir des outils pour la gestion politique à court, moyen et long terme. Ainsi, le centre s'est donné pour mission de conseiller politiquement les représentants centristes dans leurs actions politiques quotidiennes ainsi que dans la prospection afin d'établir les objectifs du parti à plus long terme.

Enfin, le cdH est également composé d'associations satellites et horizontales qui se regroupent selon des critères variés tels que l'âge et le genre. Parmi celles-ci, les Aînés du cdH, les Jeunes cdH et les Femmes cdH ont une représentation garantie au sein du bureau politique du parti au même titre que les présidents d'arrondissements ou les parlementaires. L'association regroupant les aînés du cdH a, selon ses statuts, une structure similaire à celle du parti, c'est-à-dire une subdivision en un bureau national, un comité national, des comités d'arrondissements et des sections locales. À l'inverse, les Femmes ainsi que les Jeunes cdH ont des structures qui ne sont pas formalisées dans des statuts similaires à ceux du parti ou des Aînés mais, dans le cas des Jeunes, élisent à échéances régulières une présidence et un CA responsable au niveau national et elles ont des représentations aux niveaux de certains arrondissements. Sur le plan territorial, une structuration en trois couches est aussi observable avec les sections locales, les arrondissements et le niveau national. Chacun de ces trois niveaux fonctionnent globalement avec les trois niveaux fonctionnels qui viennent d'être décrits pour le cdH national, soit un président, un bureau et une assemblée des membres. S'y adjoint un comité des délégués des membres dont le poids tend à décroître. La distribution des compétences se fait selon une logique géographique. La section locale est en charge de la stratégie et de l'action du parti pour les questions communales, en ce compris la confection des listes de candidats pour les élections communales. Au-delà de ces fonctions classiques, la section locale est aussi chargée de l'animation politique au plus près des citoyens. Depuis la mutation du PSC en cdH, cette fonction a pris de l'importance à la demande des instances dirigeantes du parti. Le nombre de soirées de débats et d'ateliers de discussion organisés a cru de façon significative.

Les arrondissements quant à eux suivent les contours des arrondissements administratifs. On en dénombre vingt-trois : Arlon, Ath, Bastogne, Bruxelles, Charleroi, Dinant, Eupen, Huy, Liège, Marche-en-Famenne, Mons, Mouscron, Namur, Neufchâteau, Nivelles, Philippeville, Soignies, Thuin, Tournai, Verviers, Virton, Waremme et Hal-Vilvorde. Leur mission principale est de coordonner l'action des sections locales et de servir de courroies de transmission entre celles-ci et les instances nationales du parti. Ils sont aussi en charge de la confection des listes de candidats pour les élections régionales et fédérales. Toutefois, ce processus impose souvent la réunion de plusieurs arrondissements appartenant à la même circonscription électorale.

Enfin, le niveau national a pour mission la définition du programme politique du parti, ainsi que de la stratégie et des actions des mandataires cdH. Il élabore également les listes de candidats pour les élections au Sénat et au Parlement européen, les deux étant organisées sur la

base de collèges électoraux correspondants à la Communauté française (plus les arrondissements de Hal et de Vilvorde) et à la Communauté flamande ¹¹.

L'évolution organisationnelle la plus importante des dernières années est plus effective que formelle ; elle est liée aux rapports de force et à la répartition des moyens entre ces différents niveaux de pouvoir. D'une part, le parti s'est centralisé. Le niveau national a pris le pas sur les arrondissements, notamment lors de la confection des listes de candidats pour les élections. La section locale a aussi perdu un peu de son poids en tant qu'instance de décision mais elle est devenue un lieu de débat sans doute plus vivant. L'arrondissement et la section ont aussi perdu une part de leur rôle de relais d'information des instances nationales vers les membres. La communication est maintenant beaucoup plus directe, allant en droite ligne de la présidence aux adhérents ¹². D'autre part, le cdH s'est fortement présidentialisé ¹³. La présidente Joëlle Milquet a voulu réduire la rigidité interne de son parti pour le transformer en un mouvement plus aisément mobilisable autour de la ligne définie par la présidence. Cela s'est traduit notamment par un accroissement des ressources humaines et financières alloué au siège national du parti, notamment avec la constitution d'une solide 'équipe nationale' de conseillers du parti mais aussi par la diminution relative de l'autonomie des équipes de collaborateurs parlementaires et du centre d'étude (le CEPESS) qui sont désormais plus intégrées dans la structure centrale du parti. Par ailleurs, le contrôle de la présidence sur tous les collaborateurs de la Rue des Deux Églises a nettement augmenté. Enfin, médiatiquement, la centralité du/de la président.e s'est nettement accrue. Cette présidentialisé a été initiée avec Joëlle Milquet. Elle s'est maintenue avec Benoît Lutgen, et les premiers mois à la présidence de Maxime Prévot vont dans le même sens.

Au-delà de ces éléments organisationnels, le PSC-cdH a aussi pendant longtemps été un parti caractérisé par une base d'adhérents assez solide et large.

AJOUTER TABLEAU 3

¹¹ Pilet J-B. (2007) *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

¹² En cela, le cdH a évolué vers le modèle de parti cartel. Katz R. S. , Mair P. (1995), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy », *Party Politics* 1(1), pp. 5-28; Delwit P. (2008), « Partis et systèmes de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'œuvre ? ». In : Aucante Y., Dézé A. (eds.) *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 219-244.

¹³ Sur la présidentialisé des partis, voir Webb P., Poguntke Th. (2005) *The presidentialization of politics in modern democracies*. Oxford : Oxford University Press.

[Tableau 3]. Nombre de membres par an (M), and ratio membres/électorat total pour les années électorales (M/E)]

[JP1]

4. Évolution électorale

Au-delà de ses mutations, l'histoire électorale du parti social chrétien puis du cdH peut se résumer en deux idées : un parti en constant déclin mais se maintenant de façon quasi-permanente au pouvoir. A partir de 1999, la première partie de cette description est restée vraie. En revanche, la permanence au pouvoir a été mise à mal par le séjour dans l'opposition au niveau fédéral de 1999 à 2007 et aux niveaux régional et communautaire entre 1999 et 2004. Et en 2019, pour la première fois de son histoire, le parti a volontairement fait le choix de l'opposition à tous les niveaux de pouvoir (il l'avait déjà fait pour le niveau fédéral en 2014). Electoralement, les résultats des sociaux-chrétiens suivent clairement une tendance à la baisse (Figure 1). Une fois le clivage religieux estompé suite au pacte scolaire de 1958, les sociaux-chrétiens ont entamé un lent et constant déclin qui ne semble pas encore avoir atteint son plancher. Plus particulièrement, la courbe électorale du PSC-cdH renvoie à un effet cliquet. Le parti décline, se stabilise, remonte légèrement puis rechute avant d'avoir atteint le niveau qui était le sien avant sa chute. Après les élections législatives de 1958, le PSC décline de 36% à 20,5% en 1971. Il remonte alors légèrement jusqu'en 1978 (26,9%) mais sans remonter à ses niveaux de 1958. Débute alors un nouveau cycle. Le parti chute sous la barre des 20% en 1981. Il remonte lentement aux alentours des 22-23% mais ne va jamais jusqu'à sa performance précédant sa dernière grande défaite de 1978. Et en 1999, un nouveau cycle démarre. Le PSC chute à 16,8%. Depuis lors, le cdH stagne entre 15% et 17% sans jamais parvenir à dépasser sa performance de 1995. Enfin, la dernière phase de déclin électoral survient en 2019. Le parti enregistre un recul significatif pour les élections à la Chambre des représentants. Dans la circonscription électorale de Bruxelles, le cdH se maintient à peine au dessus du seuil électoral de 5% (5,82%) et sauve un siège. En Wallonie, le cdH (10.7% et 4 sièges) est aussi en déclin et perd 4,4 points de pourcentage et trois sièges, enregistrant le pire score de son histoire. Le parti n'obtient que quatre sièges à la Chambre sur l'ensemble de la Wallonie.

Tableau 4. Résultats à la Chambre et nombre de parlementaires ¹⁴

Année d'élections	Résultats en pourcentage	Nombre de sièges
1946	27,0	
1949	32,0	
1950	33,8	
1954	30,5	
1958	35,1	
1961	30,9	
1965	24,6	
1968	21,0	
1971	20,5	
1974	22,6	22
1977	25,8	24
1978	26,9	25
1981	19,6	18
1985	22,6	20
1987	23,2	19
1991	22,5	18
1995	22,5	12
1999	16,8	10
2003	15,4	8
2007	15,7	10
2010	14,6	9
2014	14,0	9
2019	10,7	5

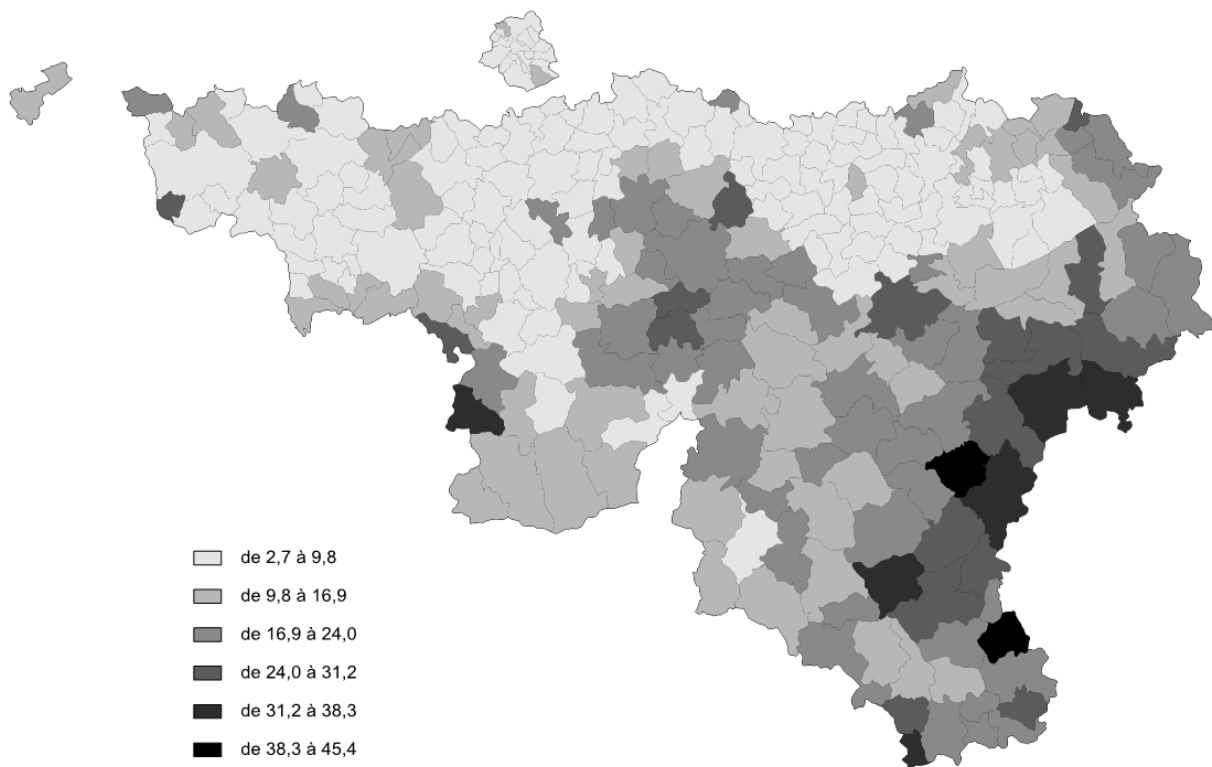
Source : Résultats électoraux officiels du Ministère de l'Intérieur. <https://elections.fgov.be/resultats-precedents> et <http://www.ibzdgip.fgov.be/result/fr/main.html> ; Delwit P. (2002), « Les mutations électorales du

¹⁴ Avant 1968, le PSC-CVP est un parti national ce qui ne permet pas, en particulier dans l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvoorde, de calculer précisément la part de sièges occupés par des élus francophones qui se rattacherait plutôt au PSC, et d'élus néerlandophones, qui se rattacherait plutôt au CVP. En 1971, une liste bilingue PSC-CVP était toujours d'actualité dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

parti social chrétien ». In : Delwit P. (Ed.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 65-82.

Au niveau de la géographie électorale du cdH en 2019 (voir Figure 1), on peut constater que le cdH est particulièrement en recul dans les zones urbaines. En Région de Bruxelles-Capitale, le parti flirte avec le seuil des 5%. C'est aussi le cas dans l'essentiel des provinces du Hainaut et de Liège. En zones plus rurales, le cdH parvient à maintenir de meilleurs scores, au-dessus des 20%. C'est le cas en province de Namur, dans l'essentiel de la province du Luxembourg, dans la botte du Hainaut et dans l'est de la province de Liège. Au sud-est de la province du Luxembourg, les démocrates humanistes parviennent même à se maintenir autour des 40%. En revanche, il est une zone non urbaine où le cdH est à la peine, c'est dans le Brabant wallon. Le parti y stagne sous les 10% et n'a d'ailleurs plus d'élu à la Chambre dans la province depuis 2014.

Figure 1 : Performances électorales du cdH par commune aux élections fédérales de 2019



Carte réalisée par Pascal Delwit sur la base des résultats fournis par le ministère de l'Intérieur

Ces éléments de géographie électorale nous renvoient à une réflexion sur ce que sont les déterminants du vote pour le cdH aujourd'hui en Wallonie et à Bruxelles. Deux facteurs ressortent des analyses menées depuis plus de deux décennies pour comprendre le recul du parti ¹⁵. D'une part, le parti a un électorat parmi les plus âgés, et peine surtout à séduire chez les moins de 40 ans. Or, par définition, les cohortes les plus âgées quittent progressivement l'électorat pour des raisons naturelles. D'autre part, le cdH continue d'attirer prioritairement des électeurs qui se déclarent de confession catholique, et en particulier parmi les électeurs qui disent se rendre régulièrement à l'église. Là aussi, il s'agit d'une frange de l'électorat qui tend à diminuer.

A l'inverse, le cdH peine à s'imposer sur de nouveaux clivages ou enjeux. Le parti capte toujours chez les électeurs qui se déclarent centristes, mais il y est en concurrence forte avec le MR, ECOLO et le PS. Or, ces trois partis ont réussi à définir un profil très lisible pour l'électeur. Ils ressortent respectivement comme les partis les plus crédibles sur les questions fiscales, environnementales et de défense de la sécurité sociale. Sur aucun enjeu le cdH n'est cité de façon spontanée par les électeurs comme étant le parti le plus visible ¹⁶. Cette difficulté impose au parti de continuer à compter sur son électorat fidèle, mais qui est en déclin, ou à s'appuyer sur des personnalités populaires, ce qui a pu être le cas dans une certaine mesure durant la présidence de Joëlle Milquet. Benoît Lutgen et Maxime Prévot y sont aussi parvenus, mais uniquement dans leur propre province (Luxembourg et Namur) mais pas au-delà.

La seule exception au déclin électoral du cdH ces dernières années a été un bref regain de forme en Région de Bruxelles-Capitale entre 2003 et 2014. Le cdH avait, semble-t-il, développé une stratégie payante pour élargir son assise électorale dans la capitale. Diverses études scientifiques avaient démontré que ces performances en hausse étaient notamment expliquées par la capacité des démocrates humanistes à séduire de nombreux électeurs d'origine étrangère,

¹⁵ Deschouwer K., Delwit P., Hooghe M., Walgrave S (eds.) (2010) *Les voix du peuple. Une analyse des comportements électoraux en Flandre et en Wallonie le 7 juin 2009*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles ; Deschouwer K., Delwit P., Hooghe M., Baudewyns P., Walgrave S. (eds.) *Décrypter électeur. Le comportement électoral et les déterminants du vote*. Bruxelles : Editions Racine; Frogner A.-P., Bol D., Swyngedouw M. (2011), « 20 ans d'analyse des comportements électoraux. Analyse compare Flandre-Wallonie », *Cahiers du PIOP*, UC Louvain ; Close C., Delwit P., Lebrun R., Legein Th., Ognibene M. (2019) *Comprendre le vote du 26 mai 2019 en Wallonie. Analyses des données issues de l'enquête sortie des urnes*, Cevipol, ULB ; Delwit P., Ognibene M., Paulis E., Tibbaut A., van Haute E. (2019) *Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019 Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes*, Cevipol, ULB.

¹⁶ Walgrave S., Lefevre J., Tresch A. (2012), « The Associative Dimension of Issue Ownership », *Public Opinion Quarterly*, 76(4), pp. 771-782.

et en particulier au sein des communautés congolaise, marocaine et turque. Ainsi 16,7% de ces derniers ont-ils voté cdH en 2007 pour 10,2% des électeurs bruxellois se déclarant non-croyants ou d'une autre confession religieuse ou philosophique ¹⁷. Un tel niveau de pénétration place le parti centriste en deuxième position dans l'électorat musulman à Bruxelles, derrière le PS mais devant le MR et ECOLO. Et la force du cdH dans cette frange importante de la population bruxelloise est confirmée par la présence en nombre de candidats se réclamant de cette confession sur les listes démocrates humanistes. En 2004, 7% des candidats cdH aux élections régionales bruxelloises étaient dans ce cas, soit le deuxième score parmi les partis francophones ayant gagné au moins un siège ¹⁸. En 2009 et 2014, la tendance se confirme avec une véritable diversité dans le profil des parlementaires cdH au Parlement bruxellois. En 2014, la moitié des députés bruxellois du cdH était ainsi issue de l'immigration extra-européenne. Cela suscitera d'ailleurs quelques polémiques, par exemple lorsqu'en 2009, Mahinur Ozdemir devient la première députée à prêter serment en étant voilée.

Les performances un peu meilleures en Région de Bruxelles-Capitale n'ont cependant pas été confirmées au scrutin de 2019. Le parti est passé nettement sous les 10%, avec 7,58% du total des suffrages émis pour des listes francophones pour le Parlement régional. Par rapport à 2014, le parti a perdu plus d'un tiers de son électorat (- 4,16 points de pourcent).

5. Rapports et participation au pouvoir

La courbe électorale du cdH est donc clairement orientée vers le bas. Le parti se rapproche même dangereusement du seuil électoral de 5%, du moins à Bruxelles. En revanche, en termes de participation au pouvoir, les sociaux chrétiens sont de loin ceux ayant connu le plus de réussite. Depuis la fin du second conflit mondial, ils n'ont été absents du pouvoir au niveau fédéral que de 1954 à 1958, de 1999 à 2007, et depuis 2014. Au niveau régional, le PSC-cdH n'a siégé dans l'opposition que durant deux législatures, entre 1999 et 2004, et depuis 2019 ¹⁹. Un autre élément important à souligner est que le PSC-cdH a gouverné, au niveau fédéral ou

¹⁷ Sandri G., De Decker N. (2008) « Le vote des musulmans le 10 juin 2007 ». In : Delwit P., van Haute E. (eds.) *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles ; van Haute E., Pilet J.-B. (2009) « La consociation belge entre résistances et ajustements ». In : Forêt F. (ed.) *Politique et religion en France et en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 65-89.

¹⁸ Jacobs D., Boussetta H., Rea A., Martiniello M., Swyngedouw M. (2006), « Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 juin 2004 », *Cahiers Migration*, 37, Bruxelles : Academia Bruylant, p. 71.

¹⁹ En Communauté germanophone, le CSP est dans l'opposition depuis 1999.

régional, avec tous les partis politiques, à l'exception de l'extrême droite. Il a essentiellement gouverné avec les socialistes, puis avec les libéraux. Les démocrates chrétiens francophones ont aussi participé au pouvoir pendant de plus brèves périodes avec le FDF/DÉFI, le Rassemblement wallon, la Volksunie, la N-VA, ECOLO et Groen. Il y eu même un éphémère gouvernement d'union nationale de 1944 à 1946 qui conduisit le PSC à être au gouvernement avec le parti communiste.

Tableau 5 : Expérience de pouvoir aux niveaux fédéral et régional

Gouvernement belge		Gouvernement wallon		Gouvernement bruxellois	
Période	Majorité/Opposition	Période	Majorité/opposition	Période	Majorité/opposition
1947-1949	Gouvernement PSC-PSB	1981-1985	Gouvernement PSC-PRL	1989-1995	Gouvernement PSC-FDF-PSC-CVP-SP-VU
1949-1950	Gouvernement PSC-PLP	1985-1988	Gouvernement PSC-PRL	1995-2004	Dans l'opposition
1950-1954	Gouvernement PSC	1988-1999	Gouvernement PSC	2004-2009	Gouvernement PSC-cdH-ECOLO-VLD-SP.a-CD&V
1954-1958	Dans l'opposition	1999-2004	Dans l'opposition	2009-2014	Gouvernement PSC-cdH-ECOLO-VLD-Groen-CD&V
1958-1961	Gouvernement PSC-PLP	2004-2009	Gouvernement PSC-cdH	2014-2019	Gouvernement PSC-Défi-cdH-VLD-sp.a-CD&V
1961-1966	Gouvernement PSC-PSB	2009-2014	Gouvernement PSC-cdH-ECOLO	2019	Dans l'opposition
1966-1968	Gouvernement PSC-PLP	2014-2017	Gouvernement PSC-cdH		
1968-1972	Gouvernement PSC-PSB	2017-2019	Gouvernement MR-cdH		

1973-1974	Gouvernement PSC-PSB-PLP	2019	Dans l'opposition		
1974-1977	Gouvernement PSC-PLP-RW				
1977	Gouvernement PSC-PLP				
1977-1978	Gouvernement PSC-PSB-FDF-VU				
1979-1980	Gouvernement PSC-PS-FDF				
1980	Gouvernement PSC-PS-PLP				
1980-1981	Gouvernement PSC-PS				
1981-1987	Gouvernement PSC-CVP-PRL-PVV				
1988-1999	Gouvernement PSC-CVP-PS-SP				
1999-2007	Dans l'opposition				
2007-2010	Gouvernement CD&V-NVA-VLD-MR-PS-cdH				
2008-2010	Gouvernement CD&V-MR-VLD-PS-cdH				
2011-2014	Gouvernement PS-sp.a-MR-VLD-cdH-CD&V				
2014-2019	Dans l'opposition				

Source : <http://www.crisp.be/documents-politiques/gouvernements/>

Cette présence au pouvoir tient à deux éléments. Premièrement, la famille sociale chrétienne a longtemps été la première famille politique du pays, et elle l'est restée en Flandre jusqu'en 1999. Ce *leadership* rendait difficile de l'écarter du pouvoir. Et même après la scission entre le CVP et le PSC, les deux partis sont restés liés en termes de participation gouvernementale au niveau fédéral jusqu'en 1999. L'autre atout du PSC-cdH est sa position pivotale. Depuis les années soixante et le pacte scolaire, la plupart des coalitions se sont constituées sur le clivage socio-économique. Les coalitions entre libéraux et socialistes étaient très difficiles à concrétiser. Les seules alternatives viables étaient dès lors un attelage orange-bleu (sociaux chrétiens – libéraux) ou rouge-romain (socialistes – sociaux chrétiens). Ce n'est qu'en 1999 qu'une alliance entre libéraux-socialistes-écologistes profita de la lourde défaite du PSC et du CVP pour les rejeter dans l'opposition et former un gouvernement arc-en-ciel sous la houlette de Guy Verhofstadt (VLD). Par la même occasion, la famille sociale chrétienne était aussi laissée hors des coalitions régionales et communautaires. Les élections fédérales de 2003 ne leur permirent pas de rebondir et de revenir au pouvoir. Le gouvernement violet fut formé des libéraux et des socialistes toujours sous le leadership de Guy Verhofstadt. En revanche, un an plus tard, les élections régionales permirent au CD&V et au cdH de revenir dans les exécutifs régionaux et communautaires. Le scrutin fédéral de 2007 confirma ce retour avec le retour au gouvernement fédéral. A nouveau, comme pendant 50 des 62 dernières années, les sociaux chrétiens étaient de tous les exécutifs (à l'exception de la Communauté germanophone). En 2010, les démocrates chrétiens du nord et du sud du pays rempilèrent au gouvernement fédéral et furent au cœur des négociations pour la sixième réforme de l'État. En 2014, en revanche, la donne changea quelque peu. Le CD&V pris part au gouvernement de Charles Michel. Le cdH fut invité à le rejoindre mais le président du parti, Benoît Lutgen, refusa catégoriquement de gouverner avec la N-VA. Et en 2019, le cdH a fait le choix de l'opposition à tous les niveaux de pouvoir.

Au niveau régional, la présence du PSC-cdH dans les gouvernements est tout aussi marquante. Le parti a été au pouvoir en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale de façon presque constante. En Wallonie, le parti a été partie prenante de la coalition gouvernementale de façon quasi ininterrompue de 1981 à 2019. Le cdH fut juste rejeté dans l'opposition de 1999 à 2004 par une coalition arc-en-ciel (PS-PRL-FDF-MCC-ECOLO). En Région de Bruxelles-Capitale, la présence au pouvoir du PSC-cdH a été presque aussi forte. De 1989 à 2019, les démocrates chrétiens francophones ont été de toutes les coalitions sauf de 1995 à 2004.

A cet égard, le choix de l'opposition partout posé en 2019 est une véritable rupture. Il s'agit d'une véritable rupture de l'identité même du parti. En effet, la présence presque constante au pouvoir a induit un rapport très particulier à l'État dans le chef du PSC-cdH. Du temps du PSC, la connivence entre le parti et l'appareil étatique était très grande. Au sein des administrations et institutions publiques, les pratiques de lotissement, de politisation avaient permis aux sociaux chrétiens de placer de nombreuses personnes proches d'eux²⁰. Par ailleurs, ayant été de toutes les étapes de construction et de réforme de l'État pendant des décennies, le PSC se sentait intimement responsable du sort de ce dernier. La priorité du parti était parfois moins à la réforme qu'à la défense des institutions, le PSC devenant un 'parti patricien' pour reprendre l'expression de Magnette²¹. Cette posture de gestionnaire rigoureux en permanence au pouvoir, a fini par écorner l'image de la famille sociale chrétienne, surtout quand l'État belge était perçu comme fonctionnant mal. Cela s'est en particulier marqué dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix quand la succession des affaires Dutroux et de la crise de la dioxine ont donné à l'électorat l'image d'institutions publiques sclérosées. Intimement associé à l'État belge, le PSC et le CVP en ont subi les conséquences aux élections de 1999²².

Le renvoi dans l'opposition en 1999 et la transformation du PSC en cdH a eu parmi ses effets de distendre ce lien entre la formation centriste et les arcanes du pouvoir. La nouvelle génération dirigeante est moins imprégnée du caractère patricien du parti. Malgré tout, les prises de position du cdH lors des longues négociations gouvernementales ayant suivi les élections fédérales de 2007 et 2010 ont rappelé que les centristes continuent de se poser plus que d'autres en défenseurs de l'État et de ses institutions et qu'ils misent plus sur une image de bon gestionnaire que sur des propositions en rupture et des prises de position idéologiques plus nettes. De même, le choix de Benoît Lutgen de rompre en 2017 l'alliance avec le PS en Wallonie pour former un gouvernement avec le MR a été plus justifié par la volonté d'une gouvernance plus saine que par le souhait de mettre en œuvre d'autres politiques sur le plan socio-économique.

Le choix délibéré de l'opposition partout en 2019 plonge donc le cdH dans une situation en rupture avec sa tradition politique et comporte dès lors de nombreuses incertitudes. L'avenir

²⁰ Seiler D-L. (1999) « Un Etat entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique belge ». In : Delwit P., De Waele J.-M., Magnette P. (Eds) *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*. Paris : Presses universitaires de France, pp. 15-51.

²¹ Magnette P. (2002), *op. cit.* p. 33.

²² Wynants P. (2004), « Les partis politiques ». In : Coenen M.-Th., Govaert S., Heinen J. (Eds.) *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*. Bruxelles : De Boeck, pp. 109-203.

dira si le cdH est capable de se réinventer dans l'opposition et de développer un projet qui lui permet de se définir politiquement sur autre chose que l'image de gestionnaire des affaires de l'État.

6. Principaux axes programmatiques

Afin de bien saisir le positionnement programmatique du cdH, la première étape est de situer le parti sur les grands clivages qui structurent le système partisan belge. Le modèle de référence à cet égard est celui qui a été proposé par Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset²³. Ces deux auteurs expliquent la genèse des systèmes partisans par l'analyse des clivages sociopolitiques qui traversent la société et qui ont donné naissance aux partis politiques. Dans le cas belge, trois clivages ont été historiquement déterminants : le clivage religieux, le clivage possédants/travailleurs et le clivage centre/périphérie. C'est sur le premier de ceux-ci que s'est fondé le système partisan belge au dix-neuvième siècle et qu'est né le parti catholique, ancêtre du PSC et du cdH. Dès 1830, la classe politique belge se divise entre anticléricaux défenseurs d'une séparation nette entre l'Église et l'État, et cléricaux catholiques qui défendent un État belge respectueux des valeurs de l'Église et offrant autonomie et soutien aux institutions catholiques (écoles, hôpitaux, etc.). Les premiers se sont réunis dans un Parti libéral tandis que les seconds ont formé le Parti catholique.

Le deuxième clivage à avoir structuré le système partisan belge est le clivage possédants/travailleurs. Tant le parti libéral que le parti catholique étaient à l'origine des formations de l'élite bourgeoise dans une Belgique qui fonctionnait avec le suffrage censitaire. A émergé à la fin du dix-neuvième siècle un parti de la classe ouvrière, le parti ouvrier belge. Se plaçant sur le versant 'travailleurs' du clivage, il est venu couper le clivage religieux. Plus précisément, il a divisé le camp anticlérical entre un parti de la classe ouvrière, le POB, et un parti bourgeois. Du côté catholique en revanche, l'unité a pu être maintenue en s'ouvrant aux préoccupations du monde ouvrier et en intégrant les organisations de travailleurs dans le pilier catholique²⁴.

Enfin, à partir du premier conflit mondial est venu s'ajouter le clivage centre/périphérie. Il a d'abord agité le sérail politique au nord du pays, les mouvements flamands dénonçant le

²³ Traduction française : Lipset, S.M., Rokkan S. (2008) *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

²⁴ Delwit P. (2009), *op. cit.*.

caractère francophone de l'État belge. Au lendemain de la guerre de 40-45, la Wallonie a aussi été touchée, un mouvement régionaliste y prenant de l'ampleur et critiquant la domination flamande et la manque de prise en considération des spécificités wallonnes dans la gestion de la reconversion économique des bassins industriels. Toutes les formations furent affectées par ce clivage qui mena à la scission des partis nationaux. Dans la famille sociale chrétienne, le divorce se produisit en 1968-9 et donna naissance au CVP et au PSC.

La grille de lecture par les clivages permet de définir la position du PSC puis du cdH et de le situer par rapport aux autres formations politiques belges. Le parti est l'héritier du parti catholique de l'avant-guerre. Cet héritage s'est traduit sur deux dimensions. D'une part, le PSC puis le cdH ont été intimement liés au pilier catholique. Les liens organisationnels se sont distendus mais le cdH, même aujourd'hui, continue d'être attentif aux intérêts des organisations de ce pilier. C'est tout particulièrement le cas pour ce qui concerne les institutions de l'enseignement catholique que le cdH continue de défendre dans toute réforme relative en l'enseignement, du niveau maternel jusqu'aux universités. Ainsi, l'éducation, et donc l'enseignement, est la première des six priorités ciblées par le cdH dans son programme en vue des élections de mai 2019. Le parti va plus loin en militant pour « renforcer la liberté de choix » et, ce faisant, pour renforcer le « droit à une éducation religieuse » via « un financement équitable des différents réseaux » ou encore en facilitant « l'organisation des cours de religion dans l'enseignement officiel »²⁵. La deuxième dimension de l'héritage du parti catholique se donne à voir sur les questions éthiques. En 2002, le PSC est devenu cdH, abandonnant toute référence chrétienne dans son nom. Malgré cela, le parti a continué d'insister sur la nécessité de penser la politique au-delà des valeurs matérielles. Comme l'explique Laurent de Briey, ancien directeur du centre d'étude du cdH et responsable du processus de refondation programmatique du parti entamé en 2019: « L'humanisme démocratique préserve, mais en la sécularisant, l'aspiration à la transcendance propre, entre autres, à l'humanisme chrétien »²⁶. Cela s'est traduit de deux façons au cours des vingt dernières années. D'une part, le cdH s'est ouvert aux préoccupations des citoyens d'autres confessions religieuses, et en particulier aux citoyens de confession musulmane. D'autre part, le cdH a conservé un positionnement plus conservateur que les autres partis francophones dans les dossiers éthiques débattus au Parlement fédéral. Les élus cdH ont ainsi exprimé leurs réticences aux avancées en matière de choix de

²⁵ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et fédérales du 26 mai 2019*, pp. 8-9.

²⁶ de Briey L. (2009) *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*. Wavre : Mardaga, p. 25.

vie, que ce soit sur les questions relatives à l'avortement, à l'euthanasie ou au mariage ou à l'adoption pour les couples de même sexe. Le positionnement du cdH est toutefois en évolution sur ces enjeux. En 2019, au tout début du processus de refondation du parti, le président Maxime Prévot a annoncé que le parti n'imposerait plus aucune discipline de vote à ses parlementaires sur les questions éthiques, laissant chacun voter selon ses convictions personnelles. Cela se traduit par un positionnement programmatique qui laisse la place à la pluralité des convictions présentes dans la société tout en insistant sur « l'importance du lien humain » ainsi que le refus de solutions binaires aux questions éthiques soldées par « le vote d'une majorité gouvernementale qui impose son fait »²⁷. Certes, ce clivage confessionnel avait perdu une bonne partie de sa saillance politique au fil des décennies. Cela reste néanmoins une réelle rupture historique pour le cdH et pour le système partisan belge. En réalité, la seule question où le cdH de 2019 semble demeurer l'héritier du parti catholique est dans sa défense farouche des institutions de l'enseignement catholique.

Sur le deuxième clivage, possédants/travailleurs ou gauche/droite, le PSC se plaçait clairement au centre. Son identité était depuis le début du vingtième siècle celle d'un parti interclassiste rejetant l'idée d'une lutte des classes au profit d'une vision organiciste de la société basée sur l'insertion de l'individu dans des communautés interpersonnelles (famille, village, paroisse, etc.)²⁸. Les individus et les communautés auquel ils appartiennent doivent dans cet esprit collaborer pour le bon fonctionnement du corps social et pour satisfaire aux besoins matériels mais aussi immatériels de chacun. Sur le plan programmatique, comme cela a été expliqué plus haut, cela s'est traduit dans des propositions conciliant économie de marché, régulation étatique et défense des acquis sociaux. En devant le Centre démocrate humaniste, le parti a réaffirmé ce positionnement et à réaffirmer son rejet d'un positionnement qui s'ancrerait à gauche ou à droite. Dans les années quatre-vingt, les affiches de campagne du PSC clamaient haut et fort que « la gauche, la droite, c'est ringard ». Les mandataires cdH actuels ne disent pas autre chose, même ceux qui n'ont véritablement été actifs qu'après 2002. Dans ses interviews de nouveau président du cdH, Maxime Prévot a réaffirmé ce credo, se disant « ni de gauche, ni de droite, mais pour le bon sens »²⁹.

²⁷ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et fédérales du 26 mai 2019*, p. 338.

²⁸ Magnette P., *op. cit.*

²⁹ Interview de Maxime Prévot pour le site Newsmonkey, 5 mai 2019, <https://www.msn.com/fr-be/actualite/national/maxime-pr%C3%A9vot-cdh-une-bonne-id%C3%A9e-elle-na-pas-de-couleur-politique/ar-AAAVCy2>

Ce positionnement se traduit dans les programmes électoraux du cdH. Dans les matières socio-économiques en particulier, les centristes tentent d'allier le libéralisme économique et des doses de régulation étatique. A titre d'exemple, dans ses propositions en matière de lutte contre le chômage pour la campagne électorale de 2009, le cdH proposait en parallèle de réduire la fiscalité sur le travail et d'investir plus dans les métiers d'aide aux personnes, dans le non-marchand, un secteur largement subventionné par l'État. De plus, dans le programme du parti pour les élections de mai 2019, le cdH met en avant l'importance de la 'redistribution des richesses' tout en voulant aider les petites et moyennes entreprises (PME) en allégeant le cadre fiscal auquel elles sont soumises³⁰. Au-delà de ces propositions particulières, dans le corpus doctrinal du Centre démocrate humaniste, la recherche d'un équilibre État/marché est permanente : « Notre vision économique n'est pas manichéenne. Elle considère le libre marché et l'initiative économique comme un moyen de développement indispensable mais souhaite organiser un encadrement politique adapté et efficace du marché »³¹. Et au-delà de cet équilibre, le cdH met l'accent sur le rôle des individus et de la société civile. L'inspiration personnaliste d'Emmanuel Mounier demeure. Les notions de 'capital humain' et de 'lien social' sont au cœur du projet du cdH. Comme l'explique Laurent de Briey, « l'humanisme démocratique, voit dans l'accomplissement de l'homme, et plus précisément de chaque être humain, la finalité de la vie en société »³². A cette fin, il convient de mettre l'accent sur le développement humain qui passe par l'éducation mais aussi par les relations et les solidarités interpersonnelles. Concrètement, cela se traduit par un programme définissant comme priorités politiques l'enseignement et les nouvelles solidarités (les métiers des services aux personnes)³³. Au final, les accents socio-économiques du cdH ne sont pas fondamentalement différents de ceux du PSC.

Sur le clivage centre/périphérie, la scission du PSC-CVP unitaire en deux partis linguistiquement distincts a fait du PSC un parti totalement francophone. Sur la question de la fédéralisation de l'État belge, les sociaux chrétiens se sont toujours plutôt positionnés du côté des défenseurs du statu quo institutionnel. Le parti n'a jamais abrité en ses rangs une frange régionaliste forte, en tout cas moins qu'au sein du PS, du MR, voire d'ECOLO. Le PSC a d'abord défendu l'état centralisé pour se convertir tardivement au fédéralisme modéré. Cette prise de position s'est

³⁰ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et fédérales du 26 mai 2019*, p. 84.

³¹ Milquet J. (2002) *L'humanisme démocratique*, Bruxelles, Luc Pire, p. 67.

³² de Briey L., *op. cit.*, p. 250.

³³ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et européennes du 7 juin 2009*.

confirmée lors des dernières réformes de l'État. Le cdH s'y est fait le défenseur des francophones, mais surtout d'une relative stabilité institutionnelle. Il a concédé à de nouvelles régionalisations des compétences lors de la sixième réforme de l'État mais en insistant sur la nécessité de préserver le niveau fédéral comme centre de gravité de la vie politique. Dans la continuité de ce positionnement, le cdH a défendu lors que de la campagne électorale de mai 2019 « la simplification, l'efficacité et le rapprochement des décisions publiques » après « six réformes de l'État essentiellement consacrées à des transferts de compétences »³⁴.

De plus, dans son rapport à l'Europe, le cdH demeure dans la ligne du PSC en reprenant le fort credo pro-européen et fédéraliste traditionnel de la démocratie chrétienne. Dans ces matières, aucune volonté de rupture n'est notable. Les démocrates humanistes continuent de se référer aux pères fondateurs de l'Europe issus de la famille démocrate chrétienne tels que Jean Monnet ou Alcide De Gasperi. Et le parti affirme haute et fort que face aux défis du 21^e siècle, « la construction de l'Europe est essentielle »³⁵. Lorsque le cdH se montre critique à l'égard de la construction européenne, c'est pour se plaindre de son manque d'ambition et des freins nationaux et intergouvernementaux³⁶. En 1995, le programme du PSC affirmait en ce sens que « c'est seulement par une structure fédérale que l'Union européenne peut garantir le respect de la diversité des identités nationales et régionales »³⁷. Vingt-quatre années plus tard, les périodes de tensions qu'a traversées et traverse encore l'Union européenne, ont poussées le cdH à insister dans le programme du parti pour les élections de mai 2019 sur la nécessité de « donner une vision d'espoir et montrer que la lumière est devant » afin de lutter contre « le repli, le nationalisme et l'absence de solidarité »³⁸. Pour se faire, ils déterminent quatre défis auxquels l'Europe doit répondre prioritairement. Parmi ceux-ci, on retrouve le défi économique et de l'emploi, le défi technologique, le défi climatique et la place de l'Europe dans le monde³⁹. Ainsi, ils militent, par exemple, pour un approfondissement du marché unique et une intégration plus poussée pour la zone euro⁴⁰. De plus, une des propositions est d'avoir un président européen élu au suffrage universel de tous les citoyens de l'UE et de renforcer le système du

³⁴ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et fédérales du 26 mai 2019*, pp. 270-271.

³⁵ Milquet J., *op. cit.*, p. 17.

³⁶ Pilet J.-B., van Haute E. (2007), « Les réticences à l'Europe dans un pays europhile. Le cas de la Belgique ». In Lacroix J., Coman R. (Eds), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 211-225.

³⁷ *Programme PSC, Manifeste du PSC pour les élections européennes (12 juin 1994)*, 1994, p. 10.

³⁸ *Programme électoral du cdH, Élections européennes du 26 mai 2019*, p. 4.

³⁹ *Ibid.*, p. 4-5.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 5.

« Spitzenkandidaten » afin de renforcer la légitimité et la lisibilité des institutions aux yeux des citoyens ⁴¹. Le seul embryon de critique véritable de l'intégration européenne émerge toutefois à partir du début des années 2000. Pointe un discours exprimant les réticences de la gauche du parti, notamment influencée par la CSC, à l'égard d'une Europe faisant passer les objectifs de libéralisation et de libre concurrence avant la construction d'une Europe sociale. Logiquement, un parti d'héritage démocrate chrétien ne peut s'accommoder de ce déséquilibre. Le modèle privilégié est celui de l'économie mixte conciliant économie de marché, régulation étatique et défense des acquis sociaux. Ainsi, ces trois aspects d'un modèle d'économie mixte se retrouvent dans le programme du parti pour les élections européennes de mai 2019. En effet, le cdH défend à la fois la promotion de l'innovation et la création d'un 'géant du numérique' européen, un programme d'investissement européen, un pacte social pour la transition ainsi que la création d'un 'Fond Européen pour l'Emploi' ⁴².

Enfin, dans leur programme pour les élections régionales et fédérales de mai 2019, le cdH développe ses positions sur les questions de l'immigration et de l'environnement. Tout d'abord, ils défendent leur volonté de refonder la politique d'asile et de migration en Belgique autour de quatre axes principaux ⁴³. Premièrement, ils se prononcent en faveur d'une politique d'asile efficace qui passe par un raccourcissement des délais des procédures, un meilleur accès aux informations et un cadre légal renforcé mais aussi une politique humaine *via* l'interdiction de l'emprisonnement des mineurs et un système d'accueil des migrants adapté à leurs besoins. Deuxièmement, ils défendent le droit de vivre en famille pour les migrants. Troisièmement, ils se positionnent en faveur d'une politique migratoire maîtrisée qui passerait par une meilleure connaissance des besoins économique de la Belgique ainsi qu'une politique européenne d'attribution des visas. Enfin, le quatrième axe de leur programme sur la question de l'immigration porte sur l'accompagnement de l'intégration des migrants *via* l'instauration d'un parcours d'intégration ou une cérémonie d'accueil lors de l'acquisition de la nationalité belge. Pour finir, le cdH développe ses quatre priorités pour traiter la question de l'environnement, du changement climatique et de la transition énergétique ⁴⁴. Ainsi, ils militent pour la sortie des énergies fossiles, pour le respect de la biodiversité, pour l'amélioration de la qualité de

⁴¹ *Ibid.*, p. 54.

⁴² *Ibid.*, pp. 15-35.

⁴³ *Programme électoral du cdH, Élections régionales et fédérales du 26 mai 2019*, pp. 318-325.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 197-201.

l'environnement pour améliorer la santé et la qualité du milieu de vie des citoyens et enfin, ils promeuvent la limitation des déchets ainsi que leur réutilisation.

7. Perspectives et défis

En 2002, la mutation du parti social chrétien en Centre démocrate humaniste avait pour ambition de marquer une rupture afin de permettre au parti centriste d'enrayer sa chute et de repartir sur de nouvelles bases. Dix-sept ans plus tard, cet objectif n'a manifestement pas été atteint. En 2019, le cdH a enregistré les plus mauvais scores de son histoire. A Bruxelles, le parti est passé sous les 10% et flirte même avec le seuil électoral de 5%. En Wallonie, le cdH se maintient juste au-dessus des 10%. Tirant les conséquences de cette défaite, le nouveau président du parti, Maxime Prévot, a convaincu ses troupes de faire le choix de l'opposition partout et d'initier un chantier de refondation en profondeur du parti. A ce stade, il est impossible de savoir où mènera ce processus, et s'il sera payant électoralement. Néanmoins, nous pouvons déjà identifier plusieurs défis qui se posent au cdH pour réussir sa mue.

Le premier est de redéfinir une identité claire pour le parti en se distanciant du clivage confessionnel. Le cdH est l'héritier du parti catholique et du parti social chrétien. Son identité était claire. Il était le défenseur des valeurs chrétiennes sur le plan moral et éthique, et le relais des institutions du pilier chrétien. La sécularisation de la société belge fait que de moins en moins de citoyens sont encore attachés la défense de valeurs chrétiennes dans la sphère politique. Maxime Prévot a d'ailleurs annoncé vouloir complètement rompre avec cette identité du parti. Les liens avec le pilier chrétien demeure, surtout avec l'enseignement catholique, mais ils sont distendus et les organisations dudit pilier ont tissés des liens avec les autres partis. C'est particulièrement le cas de la CSC et du MOC qui ont des liens aussi forts avec ECOLO, le PS, voire le PTB qu'avec le cdH. Dans ce contexte, trouver une nouvelle identité en dehors des références aux valeurs chrétiennes et des liens avec le pilier chrétien est sans doute une bonne idée. C'était déjà le constat de Joëlle Milquet en 2002. La tentative d'attirer les électeurs des autres confessions religieuses autour d'un programme veillant au respect par l'État des convictions de chacun a bien fonctionné en Région de Bruxelles-Capitale, mais n'a pas porté réellement de fruits en Wallonie. Depuis l'accession à la présidence de Benoît Lutgen, ce positionnement semble un peu passé à l'arrière plan. Cependant, aucune nouvelle identité claire n'a pu s'imposer. Le concept d'humanisme démocratique, développé de façon extensive par Laurent

de Briey ⁴⁵, est intéressant sur le plan intellectuel mais est sans doute fort complexe pour être appréhendé aisément par le plus grand nombre. Redéfinir une identité claire et simple à saisir est le premier grand défi du cdH.

Le deuxième défi de positionnement idéologique est celui du centrisme. La volonté du cdH de ne pas se laisser enfermer sur le clivage gauche-droite est répétée partout dans le parti. Cependant, force est de constater que la tendance électorale en Belgique, comme ailleurs en Europe, est aux succès des partis plus radicaux tant vers la droite que vers la gauche. De plus, la communication politique nécessite des messages simples et courts. Le positionnement ni de droite, ni de gauche du cdH, mais aussi son projet de société centrée sur l'humain et les liens sociaux est bien plus difficile à accommoder à ces contraintes. Les travaux récents en science politique montrent d'ailleurs que le cdH est un parti que les électeurs ont bien du mal à associer à des enjeux précis ou à des positionnements clairs ⁴⁶.

A côté de ces défis idéologiques, le cdH fait également face à deux difficultés d'ordre démographique. D'une part, le cdH est le parti qui a l'électorat le plus vieillissant en Belgique francophone ⁴⁷. Cela signifie qu'une part importante des soutiens du parti disparaît naturellement d'un scrutin à l'autre. Il est indispensable pour le parti de rajeunir son socle électoral. Par ailleurs, le cdH rencontre de plus en plus de difficultés à s'implanter électoralement en zone urbaine. Dans les communes rurales et semi-rurales, le parti reste fort, en particulier aux élections communales. En revanche, dans les zones urbaines, le cdH devient souvent un très petit parti. Namur est l'exception. Pour le reste, le cdH enregistre des scores proches des 5% en Région de Bruxelles-Capitale mais aussi à Liège, Verviers, Charleroi, ou Mons. Or, si l'ancrage local fort du cdH dans les plus petites communes est incontestablement l'une des forces du parti, ce sont les zones urbaines qui pèsent le plus dans le résultat total des élections. La grande majorité des députés fédéraux comme régionaux wallons sont élus dans des circonscriptions plus urbanisées, où le cdH tend à être moins fort. Sans une consolidation de son assise dans ces zones, le cdH ne pourra peser sur la scène politique.

Enfin, le dernier défi pour le cdH est celui de la fragmentation du système partisan. Le déclin électoral du parti est concomitant à l'émergence de nouvelles formations politiques

⁴⁵ de Briey L., *op. cit.*

⁴⁶ Walgrave S., Lefevère J., Tresch A. (2012), « The Associative Dimension of Issue Ownership », *Public Opinion Quarterly*, 76(4), p. 771-782.

⁴⁷ Close C., Delwit P., Lebrun R., Legein Th, Ognibene M., *op. cit.*; Delwit P., Ognibene M., Paulis E., Tibbaut A., van Haute E., *op. cit.*

(régionalistes, écologistes, extrême droite, gauche radicale). Le système partisan actuel est fort dense en Belgique francophone, avec six partis (PS, MR, cdH, ECOLO, DÉFI et PTB). Y peser de façon significative est donc difficile. Pour le cdH se posera donc aussi la question de la survie en tant que parti indépendant ou de l'alliance structurel avec l'un ou l'autre parti. La question ne semble pas à l'ordre du jour du processus de refondation idéologique entamé en 2019, mais elle finira par se poser.

Le cdH est donc clairement face à de nombreux défis et à un tournant de son histoire. L'incertitude est grande pour ce parti historique du système politique belge.

Bibliographie

Close C., Delwit P., Lebrun R., Legein Th., Ognibene M. (2019) *Comprendre le vote du 26 mai 2019 en Wallonie. Analyses des données issues de l'enquête sortie des urnes*, Cevipol, ULB.

de Briey L. (2009) *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*. Wavre : Mardaga.

Delwit P., Ognibene M., Paulis E., Tibbaut A., van Haute E. (2019) *Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019 Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes*, Cevipol, ULB.

Delwit P. (2012) *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Delwit P. (2008), « Partis et systèmes de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'œuvre ? ». In : Aucante Y., Dézé A. (eds.) *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 219-244.

Delwit P. (2002), « Les mutations électorales du parti social chrétien ». In : Delwit P. (Ed.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 65-82.

Delwit P., De Waele J.-M. (1999) « Partis et systèmes de partis en Belgique : 1830-1998 ». In : Delwit P., De Waele J.-M. , Magnette P. (Eds) *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*. Paris : Presses universitaires de France, pp. 113-153.

Deschouwer K., Delwit P., Hooghe M., Walgrave S (eds.) (2010) *Les voix du peuple. Une analyse des comportements électoraux en Flandre et en Wallonie le 7 juin 2009*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

- Deschouwer K., Delwit P., Hooghe M., Baudewyns P., Walgrave S. (eds.) *Décrypter électeur. Le comportement électoral et les déterminants du vote*. Bruxelles : Editions Racine.
- Frogner A.-P., Bol D., Swyngedouw M. (2011), « 20 ans d'analyse des comportements électoraux. Analyse compare Flandre-Wallonie », *Cahiers du PIOP*, UC Louvain.
- Gerard E (1996) « Du parti catholique au PSC-CVP ». In Dewachter W. et al. (Eds), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du parti social chrétien*. Bruxelles : Duculot.
- Georges Y. (1997), « Les tribulations existentielles du parti social chrétien ». In : Delwit P., De Waele J.-M. (Eds) *Les partis politiques en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp.83-102.
- Jacobs D., Boussetta H., Rea A., Martiniello M., Swyngedouw M. (2006), « Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 juin 2004 », *Cahiers Migration*, 37, Bruxelles : Academia Bruylant, pp. 1-128.
- Katz R. S., Mair P. (1995), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy », *Party Politics* 1(1), pp. 5-28.
- Lipset, S.M., Rokkan S. (2008) *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Luther K.R. (1999) « A Framework for the Comparative Analysis of Political Parties and Party Systems in Consociational Democracies ». In : Luther K.R., Deschouwer K. (Eds) *Party Elites in Divided Societies. Political Parties in Consociational Democracy*. Londres : Routledge, pp. 2-13.
- Mabille X. (1997) *Histoire politique de la Belgique*. Bruxelles : CRISP.
- Maes M. (1990), « De formele aanstelling van de partijvoorzitters in België, 1944-1990 », *Res Publica*, 27(1), pp. 23-62.
- Magnette P. (2002) « L'idéologie patricienne du parti social chrétien ». In Delwit P. (Ed.) *Le parti social-chrétien : mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 31-45.
- Milquet J. (2002) *L'humanisme démocratique*, Bruxelles, Luc Pire.
- Pilet J.-B., van Haute E. (2008) « Morphologie des partis politiques francophones en 2006-2007 », *Res Publica*, 50(2), pp. 197-245.
- Pilet J.-B. (2007) *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

- Pilet J.-B., van Haute E. (2007), « Les réticences à l'Europe dans un pays europhile. Le cas de la Belgique ». In Lacroix J., Coman R. (Eds), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 211-225.
- Pilet J.-B., van Haute E. (2006), « Morphologie des partis politiques francophones en 2004-2005 », *Res Publica*, 48(2-3), pp. 297-335.
- Sandri G., De Decker N. (2008) « Le vote des musulmans le 10 juin 2007 ». In : Delwit P., van Haute E. (eds.) *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Seiler D.-L. (1999) « Un Etat entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique belge ». In : Delwit P., De Waele J.-M., Magnette P. (Eds) *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*. Paris : Presses universitaires de France, pp. 15-51.
- van Haute E., Pilet J.-B. (2009) « La consociation belge entre résistances et ajustements ». In : Forêt F. (ed.) *Politique et religion en France et en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 65-89.
- Walgrave S., Lefevere J., Tresch A. (2012), « The Associative Dimension of Issue Ownership », *Public Opinion Quarterly*, 76(4), pp. 771-782.
- Webb P., Poguntke Th. (2005) *The presidentialization of politics in modern democracies*. Oxford : Oxford University Press.
- Wynants P. (2005) « Du PSC au cdH. II. 1999-2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1895-1896.
- Wynants P. (2004), « Les partis politiques ». In : Coenen M.-Th., Govaert S., Heinen J. (Eds.) *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*. Bruxelles : De Boeck, pp. 109-203.